


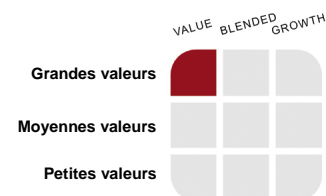
## Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund  
Classification BCE : Fonds Actions

### Principales convictions Value Responsable de la zone euro

<p><b>Objectif de gestion</b></p> <p>A un horizon d'investissement « Actions », battre l'indice Euro STOXX Large dividendes nets réinvestis.</p>	<p><b>Univers de référence</b></p> <p>Actions de la zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 5 000 M d'euros.</p>
<p><b>Labels</b></p> 	<p><b>Caractéristiques</b></p> <p>Portefeuille Actions pur. Décorrélait à CT des grands indices. Eligible au PEA</p>

### zone euro ISR



Code Bloomberg : METVSRI FP

## Caractéristiques du compartiment

### L'équipe et le compartiment

Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale
Responsable depuis	07/2008
Date de lancement du compartiment	31/03/2017
Changement de processus de gestion	Non
Horizon conseillé	5 ans

### L'administration du compartiment

<b>Actif Net</b> (en millions)	<b>160,9 EUR</b>
<b>Valeur Liquidative (VL)</b>	<b>355,81 EUR</b>
Fréquence de calcul	Quotidienne
Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
<b>Code ISIN (A)</b>	<b>FR0010632364</b>
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Type	Capitalisation
Frais de gestion max (A)	1,50 %
Frais courants (A)	1,70 %

### Univers de référence

Classification Morningstar Pro	Actions zone euro Grandes Cap.
<b>Indice de référence</b>	<b>Euro STOXX Large</b>
Changement de l'indice de référence	Non
Fréquence de rebalancement	Quotidienne
Dividendes nets réinvestis	Oui

## La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémy GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Les marchés actions de la zone euro ont repris leur marche en avant au mois d'octobre. La période a été marquée par des publications d'entreprises globalement supérieures aux attentes qui reflètent la vigueur de la demande actuelle et la capacité des sociétés de la zone euro à répercuter l'inflation à leurs clients. Les chiffres de l'inflation ont en effet confirmé leur progression à des niveaux durablement plus élevés qu'initialement estimé par les Banques centrales, ce qui a conduit les investisseurs à une certaine prudence. Dans ce contexte, les secteurs qui affichent les plus fortes performances sur le mois sont les services aux collectivités, la technologie et les biens de consommation cyclique. A l'inverse, les secteurs industriels et des communications ont sous-performé.

Le compartiment a sous-performé son indice de référence sur le mois, avec pour principaux contributeurs négatifs à la performance relative Covestro, Alstom, Publicis, Stora Enso et BASF tandis que Sodexo, ArcelorMittal et Daimler ont surperformé sur la période.

Nous avons notamment dialogué avec CRH de ses enjeux ESG au cours du mois. Le groupe de matériaux de construction irlandais, qui produit essentiellement du béton, met en avant le rôle clé du matériau de construction le plus utilisé dans la réduction des émissions de CO2 des bâtiments. Le béton est un produit à durée de vie longue et totalement recyclable en fin de vie. Mais surtout, le béton a la capacité d'absorber une partie du CO2 à son contact, constituant ainsi un puit de carbone. CRH est en outre engagé au sein du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) afin de développer des produits susceptibles d'absorber davantage de CO2 et d'avoir une empreinte carbone négative. Avec un objectif de réduction de 30% des émissions de CO2 liées à son processus de production en 2030 validée par le SBTi, CRH est ainsi favorablement positionné pour contribuer à la réduction des émissions de CO2 de son industrie.

Le compartiment maintient sa note AAA- à fin octobre. Nous n'avons pas modifié la structure du portefeuille au cours du mois.

## Performances et risques

DEPUIS LE (09/07/2008)



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	18,44 %	23,82 %
Volatilité indice de référence	14,23 %	20,87 %
Tracking error	9,19 %	7,90 %
Ratio d'information	0,89	-0,84
Ratio de Sharpe	2,90	0,28
Alpha	0,02	-0,27
Bêta	1,13	1,08

Morningstar® : ★

Indicateur synthétique de risque (SRI) <sup>1</sup>



Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	77,90%	4,42%	19,12%	2,70%	4,09%	4,61%	52,89%	19,16%	23,10%	92,29%
Euro STOXX Large NR	98,65%	5,29%	21,54%	4,71%	3,64%	8,82%	44,67%	42,79%	57,62%	147,85%
Ecart de performance	-20,75	-0,87	-2,43	-2,01	0,46	-4,21	8,22	-23,63	-34,52	-55,56

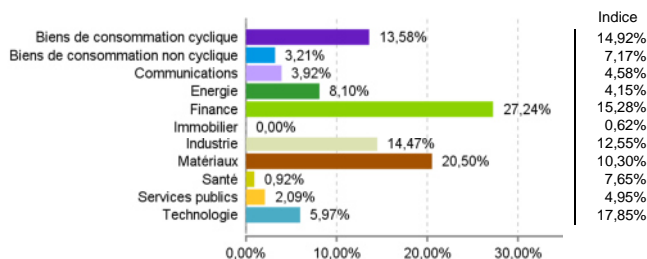
Calendaires	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Portefeuille	-5,15%	14,58%	-16,28%	4,27%	2,93%	6,73%	1,24%	27,74%	24,01%	-20,47%	12,22%
Euro STOXX Large NR	-0,62%	26,50%	-12,85%	10,81%	3,97%	8,66%	4,30%	22,69%	19,21%	-14,03%	0,83%
Ecart de performance	-4,53	-11,92	-3,43	-6,54	-1,04	-1,93	-3,06	5,05	4,80	-6,44	11,39

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

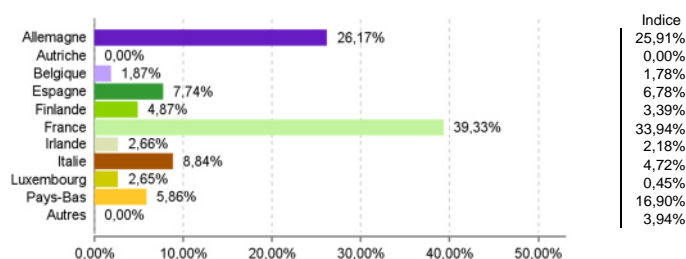
©2018 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

## Analyse du portefeuille

### Répartition sectorielle



### Répartition géographique



### Principales lignes

36,1 %

TOTALENERGIES SE	4,2 %
CIE DE SAINT-GOBAIN	4,0 %
BANCO SANTANDER SA	3,9 %
PUBLICIS GROUPE SA	3,8 %
AXA SA	3,7 %
INTESA SANPAOLO SPA	3,6 %
SIEMENS AG	3,3 %
ING GROEP NV	3,3 %
BNP PARIBAS SA	3,3 %
DAIMLER AG	3,2 %

Nombre de lignes : 41

Entrées du mois : -

Sorties du mois : -

Source : METROPOLE Gestion

(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Capitalisation moyenne du portefeuille : 46 022 M€

### Répartition par capitalisation



Actions

Monétaire

98,5 % (97,8 % m-1)

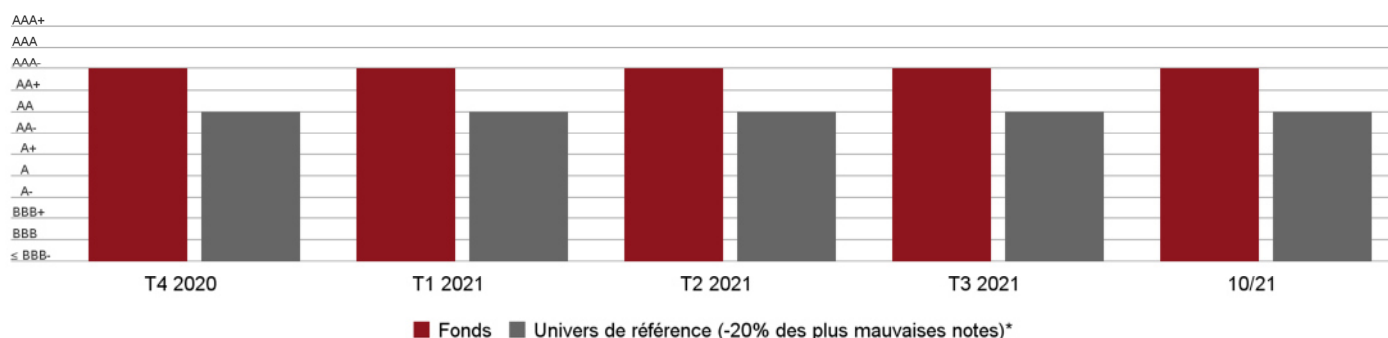
1,5 %

### Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

Portefeuille	322,55
Indice	204,23

## Analyse ESG

### Rating ESG global du portefeuille



\* Univers de référence : calcul arrêté au 30/09/2021

### Répartition Best-in-class / Best effort



## Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ESG se base sur une approche multisectorielle, Best-in-class / Best effort qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « Best-in-class » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « Best effort » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

#### Nous sélectionnons des valeurs :

- en éliminant des sociétés faisant l'objet de notre politique d'exclusion ;
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés supérieures ou égales à BBB- (investment grade) peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum; les sociétés de la catégorie CCC sont exclues ;
- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle ;
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique.

METROPOLE Gestion exclut les sociétés liées directement ou indirectement au financement des armes controversées, comme prévu par les conventions internationales. Sont également exclus les sociétés minières réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans la production de charbon, les sociétés productrices d'énergie dont la production provient à plus de 30% du charbon, les sociétés liées à la production de tabac et les sociétés liées à la pornographie.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG globale supérieure au rating ESG global de l'univers de référence dont on retire 20% des titres les moins bien notés.

Le rating ESG global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO<sub>2</sub> par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO<sub>2</sub> ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).

## Souscriptions/Rachats

---

### France :

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférant interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). CACEIS Bank 1-3 place Valhubert 75013 PARIS. Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

### Suisse, Belgique :

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank succursale de Luxembourg et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférant interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank succursale de Luxembourg – Tel : 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@caceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

## Disclaimer

---

### Mentions globales :

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, 2) ni un quelconque conseil en placement.

Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur le site Internet : [www.metropolegestion.com](http://www.metropolegestion.com)) ainsi qu'auprès du prestataire mentionné ci-dessous selon le pays de commercialisation) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document.

Les futurs investisseurs sont tenus d'entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer l'adéquation de leur investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir.

Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions.

La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter METROPOLE Gestion à l'adresse suivante : [metropoleg@metropolegestion.fr](mailto:metropoleg@metropolegestion.fr).

Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 - [www.metropolegestion.com](http://www.metropolegestion.com). METROPOLE Gestion SA a obtenu le 21 Octobre 2002 sous le n°02/026 l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

### Mentions particulières pour la Suisse :

Les fonds METROPOLE Gestion sont des placements collectifs de capitaux établis en France et soumis à la surveillance de l'AMF. Le représentant en Suisse est CACEIS Switzerland SA, route de Signy 35 CH-1260 Nyon. L'agent payeur en Suisse est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon, route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, le règlement ou les statuts, ainsi que les rapports annuels et semi-annuels peuvent être obtenus gratuitement et en tout temps auprès du représentant en Suisse. Le for et le lieu d'exécution pour toute action concernant la distribution des parts en Suisse est au siège du représentant en Suisse.

### Mentions particulières pour la Belgique :

Le prospectus ainsi que les informations clés pour l'investisseur doivent être lues avant toute souscription. La version la plus récente du prospectus complet, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques (en langue française) sont disponibles gratuitement auprès du prestataire de services financiers : CACEIS BELGIUM SA B-1000 Brussels, Avenue du Port 86 C b320 (Tel : +32 2 209 26 58) et sont également disponibles sur le site internet [www.metropolegestion.com/Belgique](http://www.metropolegestion.com/Belgique). Des informations complémentaires peuvent également être obtenues auprès du prestataire de services financiers. La valeur nette d'inventaire est publiée en Belgique dans le journal l'Echo. La SICAV est soumise à la taxation des plus-values.